



Assemblée générale du 7 juin 2023

Procès-verbal

SOCIETE COOPERATIVE DU REFUGE DE RENENS

PROCES-VERBAL

**de l'Assemblée générale tenue le mercredi 7 juin 2023 à 20 heures
au Refuge de Renens**

Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue, liste de présences.
2. Nomination de deux scrutateurs pour l'Assemblée
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2022
4. Rapport de la Présidente.
5. Rapport du Caissier.
6. Rapport de l'organe de révision des comptes, la Fiduciaire ABC Gestion.
7. Rapport de la Commission de gestion.
8. Adoption des comptes, décharge au Caissier, au Comité, à la Commission de Gestion.
9. Nomination d'une fiduciaire comme organe de contrôle des comptes.
10. Nomination de la Commission de gestion.
11. Approbation du budget 2023 et 2024.
12. Démissions, élections au Conseil d'administration.
13. Propositions individuelles et divers.

1. SOUHAITS DE BIENVENUE, LISTE DE PRESENCES

À 20h00, Mme. la Présidente Betty Forestier souhaite la bienvenue aux membres de la Société. Elle remercie tous ceux qui ont pris la peine de nous rejoindre pour la 34^e Assemblée générale. Elle salue tout particulièrement :

Madame la Municipale Nathalie Jaccard ainsi que Messieurs Didier Divorne et Oumar Niang délégués de la Municipalité au Conseil d'administration du Refuge.

30 personnes sont présentes à cette assemblée. Tous les membres de la Société ont été personnellement convoqués soit par adresse électronique ou par courrier. Merci de communiquer les changements d'adresse, de propriétaires de parts sociales et d'avis de succession en cas de décès, afin que nous puissions effectuer les changements utiles pour que notre fichier des membres soit constamment tenu à jour. La Présidente rappelle que le remboursement des parts sociales est exclu selon les statuts de la Société coopérative du Refuge de Renens.

Nous avons reçu les excuses de 30 personnes ou sociétés.

La Présidente demande si quelqu'un n'a pas reçu la convocation à l'Assemblée générale, envoyée le 4 mai dernier. Tous les membres présents l'ont reçue.

Aucune modification de l'ordre du jour ne nous étant parvenue, cet ordre du jour sera suivi tel que présenté, à moins que quelqu'un ne désire s'exprimer à ce sujet. Ce n'est pas le cas.

2. NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS POUR L'ASSEMBLEE

Mme Laura Montalbano et M. René Altenbach sont nommés scrutateurs pour les éventuels votes de cette assemblée. La Présidente rappelle que, selon l'article 8 de nos statuts, chaque sociétaire a droit à une voix, quel que soit le nombre de ses parts sociales. Les votes seront faits à main levée.

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 JUIN 2022

Cette année le procès-verbal était consultable sur le site internet www.renens.ch. Des exemplaires ont été placés à votre disposition sur les tables.

J'espère que toutes les personnes intéressées ont pu en prendre connaissance. Si toutefois vous désirez que ce procès-verbal soit lu, Mme Yvonne Zurcher se fera un plaisir de vous en donner lecture.

Personne ne demande la lecture du procès-verbal. La discussion n'étant pas demandée, la Présidente passe au vote.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

4. RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs, chers sociétaires,

En 2022, 9 souscripteurs de parts sociales sont venus augmenter l'effectif des membres, portant ainsi le capital à 461'700.-, cordiale bienvenue dans nos rangs à ces nouveaux sociétaires.

Durant l'année 2022, le Comité s'est retrouvé une dizaine de fois pour la gestion de notre Refuge.

Voilà une année que j'ai repris la présidence du Refuge. Premières tâches chronophages, valider les nouvelles signatures à la Banque et au Registre du Commerce, ensuite, essayer que tout fonctionne avec le CJS...ce qui n'est pas une mince affaire.

Après de multiples courriers à la Commune, l'ECA et l'AVACAH de la part de M. Blanco architecte nous avons enfin le feu vert pour construire l'Annexe présentée l'année passée. Après réception des offres et devis nous pourrons aller de l'avant.

Nous avons souci pour le renouvellement du Comité et, comme vous pouvez le voir, la relève est là. Nous avons le plaisir de vous présenter 4 nouvelles personnes qui sont : Mmes Elodie Golaz Grilli, Sarah Djalo, Emilie Wyss et M. Maxime Blanco. Nous y reviendrons au point 12 de l'ordre du jour.

Cette année marque mes 30 ans au Comité. Bien des « choses » ont été réalisées pour notre Refuge afin d'améliorer sa gestion et son entretien. Pour cela, le Comité bénévole a toujours été soutenu par la Commune et ses représentants. Or, je me dois de vous faire part de mes soucis, depuis peu, la Commune s'impose fortement dans la gestion de notre Société Coopérative et veut changer la donne. Nous avons proposé de reprendre la gestion administrative du Refuge, ce qui nous faisait économiser de l'argent et bien des tracas. La Commune refuse notre proposition.

Pour conclure, je voudrais remercier les membres du Comité pour leur engagement et leur travail, M. Ventre pour l'entretien du Refuge et demander à nos Municipaux de transmettre à leurs services et à leurs personnels nos sincères remerciements pour leur travail.

5. RAPPORT DU CAISSIER

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, les comptes ont été soumis et contrôlés par la fiduciaire ABC Gestion à Renens dont le rapport vous sera présenté sous point 6.

Les comptes de notre société coopérative pour l'année 2022 sont similaires à ceux des années précédentes, avec un total au bilan de CHF 652'572.15. Ce qu'il est important de retenir, c'est que notre trésorerie a augmenté, nos actifs transitoires ont diminué et la subvention de la Commune de Renens est revenue au niveau d'avant COVID, à savoir CHF 58'184.37.

Les recettes provenant des locations représentent 43,6% de nos revenus, elles sont toutefois encore inférieures à celles de 2019. Il convient de noter que le Comité a réussi à maintenir des charges d'exploitation stables.

Je reste bien entendu à disposition pour toutes questions complémentaires et vous remercie de votre attention.

6. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION DES COMPTES

Selon le mandat qui lui a été confié, la Fiduciaire ABC-Gestion qui a vérifié les comptes de la Société est représentée par M. Eric Bignens, expert réviseur agréé :

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

7. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

La commission s'est réunie le mardi 30 mai 2023 au refuge. Elle était composée de M. Gabriel Borcard membre suppléant et de M. Raymond Bovier Président rapporteur.

Les responsables suivants étaient présents : Mme Betty Forestier Présidente, M. Pierre Copt membre du Comité ainsi que M. Raphaël Ventre responsable de l'entretien et de la gestion du Refuge. Merci à ces personnes pour leur disponibilité. Elles ont répondu à toutes nos questions.

Lors de l'Assemblée générale du 8 juin 2022 Mme Betty Forestier a été élue Présidente et M. Pierre Copt, ancien Président, devenant membre. M. Claude Regenass, caissier, a démissionné et a été remplacé par M. Jonas Kocher. Dans le courant de l'automne quatre personnes ont rejoint le Comité avec voix consultative en attendant l'assemblée d'aujourd'hui pour y être nommées définitivement.

Les locations au nombre de 240 pour l'année 2022 ont continué d'augmenter, après les années (covid), ce qui est réjouissant et encourageant.

La situation financière est bonne et stable.

M. Ventre nous a fait visiter l'ensemble des locaux ainsi que les extérieurs. Nous avons pu constater le bon entretien et le bon état des installations ainsi que celui du mobilier.

Un petit mot pour finir sur l'année en cours, malgré le retard administratif de l'obtention du permis de construire, les travaux prévus devraient être exécutés cette année. La signalisation du Refuge devrait être améliorée.

En conclusion, nous remercions le Comité pour son excellent travail tout au long de l'année. Nous vous recommandons d'accepter le présent rapport et d'en donner décharge au Comité ainsi qu'à la Commission de gestion.

8. ADOPTION DES COMPTES, DECHARGE AU CAISSIER, AU COMITE, A LA COMMISSION DE GESTION

La discussion est ouverte.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente passe au vote.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée accepte les comptes et donne décharge au Comité, au Caissier et à la Commission de gestion.

La Présidente remercie le Caissier, M. Kocher, ainsi que les membres de la Commission de gestion MM. Bovier et Borcard pour l'excellence de leur travail. Merci aussi à l'Assemblée pour la confiance qu'elle veut bien témoigner au Comité.

9. NOMINATION D'UNE FIDUCIAIRE COMME ORGANE DE REVISION DES COMPTES

Conformément à l'article 11, alinéa 2, de nos statuts, c'est à l'unanimité que le Comité propose la Société fiduciaire ABC-Gestion SA. à Renens, dirigée par M. Eric Bignens, expert fiduciaire agréé qui, indépendamment de ses compétences reconnues, est également membre de notre Société.

La Présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente passe au vote.

L'Assemblée accepte à l'unanimité la Sté fiduciaire ABC-Gestion SA en tant qu'organe de révision des comptes.

10. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE GESTION

M. Raymond Bovier arrivant au terme de son mandat, la future Commission se présente comme suit : M. Gérard Annen devient Président rapporteur, Mme Brigitte Borloz devient Commissaire. M. Gabriel Borcard devient 1^{er} membre suppléant. L'Assemblée élit M. Jean-Daniel Roulier en qualité de 2^{ème} membre suppléant.

L'Assemblée accepte à l'unanimité de nommer la Commission de gestion dans la composition suivante :

M. Gérard Annen Président et Mme Brigitte Borloz comme membre de la Commission de Gestion ; 1^{er} vérificateur suppléant : M. Gabriel Borcard et M. Jean-Daniel Roulier 2^{ème} suppléant.

11. APPROBATION DU BUDGET

M. Jonas Kocher présente le budget.

Les budgets 2023 – 2024 sont disponibles avec les comptes à l'entrée du Refuge.

Vous avez peut-être remarqué que cette année, nous vous présentons non pas un, mais deux budgets distincts, pour les années 2023 et 2024. Il nous a semblé normal de vous présenter dès maintenant le budget 2024, plutôt qu'en milieu de l'année.

Pour être honnête avec vous, les budgets 2023 et 2024 sont identiques. Nous espérons réaliser un chiffre d'affaire d'environ CHF 110'000.- et augmenter la part des revenus provenant des locations. Les charges d'exploitation ne devraient pas augmenter, nous espérons même pouvoir les maintenir autour du niveau actuel, soit environ CHF 80'000.-

Je vous remercie de votre attention.

La discussion concernant ce budget est ouverte.

La discussion n'étant pas demandée, le budget est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

La Présidente remercie M. Kocher pour son travail.

12. DEMISSIONS, ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, nous avons reçu la démission de Mme Yvonne Zurcher, qui est depuis de longues années membre de notre Comité. Pour mémoire, l'architecte de ce Refuge était son mari, M. Jean-Claude Zurcher. Vu que la relève est assurée, elle quitte son poste de Secrétaire aux PV., merci pour toutes ces années et pour tes avis constructifs. En guise de gratitude, reçoit cette petite attention.

Comme annoncé précédemment et après une courte présentation de la Présidente, l'assemblée est invitée à élire au Comité, Mmes Elodie Golaz Grilli, Sarah Djalo, Emilie Wyss et M. Maxime Blanco, par acclamation

Les quatres candidats sont élus.

13. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Le Comité n'a reçu aucune demande écrite, néanmoins la discussion est ouverte.

M. Pierre Duc demande comment procéder pour offrir à chacun de ses trois fils une part du Refuge.

Il doit se rendre sur le site renens.ch ⇒ location ⇒ devenir membre ⇒ remplir les 3 fiches.

M. Paul Mettraux aimerait avoir quelques précisions sur le pourquoi du refus de la Municipalité concernant la gestion des locations du Refuge.

M. Didier Divorne Municipal, précise que la Municipalité désire garder un regard sur la gestion des locations.

M. Raymond Bovier demande quelle serait environ l'économie faite si cette gestion était reprise par le Refuge.

Mme Betty Forestier répond que l'évaluation précise n'a pas été faite, mais que l'économie pourrait être de CHF 30'000.- environ.

M. Eric Bignens précise que, vu que la Commune de Renens prend en charge le déficit, il ne s'agirait que d'une pure imputation interne.

M. Jean-Marc Dupuis aimerait que l'on profite des travaux de construction de l'annexe pour changer les luminaires du Refuge.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour relatif à cette Assemblée étant épuisé, la Présidente clôt cette 34^{ème} Assemblée générale, remercie chaleureusement tous les participants, et les invite à partager le verre de l'amitié et la collation généreusement offerts par la Municipalité et le Conseil d'administration.

SOCIETE COOPERATIVE DU REFUGE DE RENENS

La présidente :

Betty Forestier

La secrétaire :

Yvonne Zurcher